



# VILLE de SARREGUEMINES

## Les extraits du conseil municipal

- > 7 février
- > 30 mars
- > 2 mai
- > 6 juin
- > 7 juillet
- > 19 septembre
- > 17 octobre
- > 21 novembre
- > 19 décembre

année 2005

# **VILLE DE SARREGUEMINES**

## **COMPTE RENDU**

### **DE LA 37e SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2005**

- 1.- Approbation du compte rendu de la 36ème séance du Conseil Municipal**
- 2.- Débat d'Orientation Budgétaire**
- 3.- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 2,3 M€**
- 4.- Contrat Temps Libres - Communication**
- 5.- Itinéraire cyclable du canal – Convention de superposition de gestion et convention d'entretien**
- 6.- Contrat de maintenance du Parking du Moulin**
- 7.- Marchés Publics**
- 8.- Cession d'une partie de terrain délaissé – rue des Bergers**
- 9.- Régularisation d'emprises – rue Sainte Marie**
- 10.- Aménagement avec élargissement de la rue Saint Jean au Quartier de Neunkirch**
- 11.- Location de garage sous la maison de quartier de Welferding**
- 12.- Fixation des loyers et redevances suite à estimation du Service des Domaines**
- 13.- Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication**
- 14.- Divers**
  - A – Tarification du Festival « Mir redde Platt »**
  - B – Audit énergétique des bâtiments municipaux**

**Extrait des décisions prises lors de la  
37<sup>ème</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 7 février 2005**

Le Conseil Municipal :

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 36 <sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	à l'unanimité	Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif au Budget Primitif 2005
3.-	à l'unanimité	Décide le renouvellement de la ligne de trésorerie d'un montant de 2,3 M€ pour la période du 1 <sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006
4.-	à l'unanimité	Prend acte de la communication des documents contractuels et financiers relatifs au Contrat Temps Libres signé par la Ville de Sarreguemines et la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle
5.-	à l'unanimité	<p>- Accepte la superposition de gestion telle que proposée par Voies Navigables de France sur le Canal de la Sarre et la Sarre canalisée entre la frontière franco-allemande et l'écluse 23 de Zetting en vue d'y aménager et d'y entretenir un itinéraire cyclable</p> <p>- Approuve la répartition des tâches d'entretien telle que prévue par les projets de convention entre d'une part VNF et la CASC, d'autre part entre la CASC et les communes traversées</p>
6.-	à l'unanimité	Décide de modifier la formule de révision des prix prévue à l'article XI du contrat de maintenance des équipements du parking du moulin n° 7250-02 en date du 28 mars 2002
7.-	à l'unanimité	<p><b>A)</b> Approuve la procédure négociée avec publicité et mise en concurrence en vue de la réalisation des travaux de climatisation à l'Hôtel de Ville par la Société MULLER Bernard de Behren les Forbach pour une tranche ferme de 46 275,63 € TTC et une tranche conditionnelle de 57 219,03 € TTC</p> <p><b>B)</b> Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation de travaux de renforcement d'un tronçon d'assainissement et d'eau potable rue de France par le groupement momentané d'entreprises solidaires EUROVIA (Sarreguemines)/SADE (Metz) pour un montant de 239 003,74 € TTC</p> <p><b>C)</b> Autorise le Député-Maire ou son adjoint délégué à signer et exécuter un avenant n° 1 au marché n° 18/2003 Travaux de renforcement des postes de refoulement conclu avec la société S.E.I.T. de Saran pour un montant de travaux supplémentaires de 22 249,19 € TTC et une prolongation du délai d'exécution de deux mois.</p> <p><b>D)</b> Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation de travaux de renforcement de trottoirs et chaussées dans diverses rues de la Ville par la Société COLAS EST de Sarreguemines pour un montant de 292 936,28 € TTC</p>

		<p><b>E)</b> Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation de travaux d'agencement et d'équipement de la Maison de l'Enfance et de la Solidarité par les attributaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot 17/Agencement : Ets SCHREIBER d'Ipppling pour 75 190,13 € TTC</li> <li>- Lot 18/Equipement de l'office cuisine : Sté SCHULTZ EQUIPEMENTS de Sarreguemines pour 20 975,44 € TTC</li> <li>- Lot 19/Equipement en moyen de lutte contre l'incendie : Sté CHAMPAGNE PROTECTION de Taissy pour 3 889,76 € TTC</li> </ul>
8.-	à l'unanimité	Décide de céder à M. Gilbert DEPOUTOT 4, rue des Bergers à Sarreguemines la parcelle cadastrée section 27 n° 86 d'une contenance de 0 are 27 au prix de 152 €/l'are soit un prix de vente de 41,04 €
9.-	à l'unanimité	<p>Décide dans le cadre de la régularisation d'emprises rue Sainte Marie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de réaliser les acquisitions foncières conformément aux procès-verbaux d'arpentage 2134B et 2135X établis par le cabinet de géomètres Gingembre, certifiés exacts par le service du cadastre et déposés au livre foncier</li> <li>- de poursuivre la procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires n'ayant pas encore accepté les offres de la collectivité en sollicitant l'Ordonnance d'Expropriation et les fixations des indemnités judiciaires</li> <li>- d'acquérir les emprises suivantes : 1a90 + 3a67 aux époux Vogler pour un montant de 9 350,46 € et 5a03 aux consorts Theis pour un montant de 10 750 €</li> </ul>
10.-	à l'unanimité	<p>Décide d'acquérir, en vue de l'élargissement de la rue Saint Jean, les parcelles suivantes :</p> <p>Section 54 n° 228/91 (0a32) et n° 230/91 (0a92) au prix de 3 994,17 €  Section 54 n° 232/90 (0a26) au prix de 198,19 €  Section 54 n° 234/89 (0a56) au prix de 426,86 €  Section 54 n° 236/88 (0a30) et n° 238/88 (0a09) au prix de 297,28 €  Section 54 n° 240/87 (0a52) au prix de 396,37 €</p>
11.-	à l'unanimité	Décide la gestion locative par la Ville de 14 places de stationnement situées sous la maison de quartier de Welferding à compter du 1 <sup>er</sup> mars 2005 et fixe le prix du loyer à 35 € TTC par mois et par emplacement ainsi que les modalités de location.
12.-	à l'unanimité	<p>Décide à compter du 1<sup>er</sup> mars 2005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de geler les loyers suivants jusqu'à ce qu'ils soient rattrapés par les montants estimés par les Services Fiscaux qui serviront de référence et seront actualisés périodiquement en fonction de l'augmentation de l'indice INSEE du coût de la construction : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Logement 2, rue du Château/3, rue de France (2<sup>ème</sup> étage): 425 €</li> <li>• Logement 5, rue de France (1<sup>er</sup> étage) : 373,33 €</li> </ul> </li> <li>- de réévaluer les redevances et loyers actuels inférieurs à l'estimation des Services Fiscaux sur 2 ans pour les ajustements jusqu'à 100 € et sur 4 ans pour les ajustements au-delà de 100 €. Les estimations des Domaines serviront de référence et seront actualisés périodiquement en fonction de l'augmentation de l'indice INSEE du coût de la construction : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Logement 1 rue des Bosquets : 500 € ajustement sur 4 ans</li> <li>• Logement 2 rue du Château/3, rue de France (3<sup>ème</sup> étage) : 425 € ajustement sur 4 ans</li> <li>• Logement 5, rue de France (2<sup>ème</sup> étage) : 373,33 € ajustement sur 4 ans</li> </ul> </li> </ul>

13.-	à l'unanimité	<p>Prend acte des communications suivantes :</p> <p><b>A)</b> Renonciations à l'exercice du droit de préemption</p> <p><b>B)</b> Avis favorable, sans recommandation ni réserve, du Commissaire Enquêteur pour la demande d'autorisation d'exploitation d'un abattoir d'animaux de boucherie et de découpe de viande sur la zone industrielle du Champ de Mars à Sarreguemines</p> <p><b>C)</b> Constitution d'un collectif de soutien à l'Asie composé d'associations humanitaires et caritatives de Sarreguemines et du CCAS.</p>
14.- Divers	à l'unanimité	<p>A) Décide d'appliquer le forfait à 24 € pour les 3 soirées organisées lors du Festival « Mir Redde Platt »</p> <p>B) Approuve le projet de réalisation d'un audit énergétique des principaux bâtiments municipaux et autorise Monsieur le Député Maire ou son adjoint délégué à solliciter une subvention auprès de l'A.D.E.M.E. et du Conseil Régional.</p>

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,

Céleste LETT

# VILLE DE SARREGUEMINES

## COMPTE RENDU DE LA 38<sup>e</sup> SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2005

- 1.- Approbation du compte rendu de la 37<sup>e</sup> séance du Conseil Municipal
- 2.- Budget Primitif 2005
- 3.- Tableau des effectifs 2005 et autorisations de recrutement d'agents non titulaires
- 4.- Vote du taux des contributions directes locales pour 2005
- 5.- Convention PDAU 2005/2007 – Acte de candidature
- 6.- Remboursement anticipé d'emprunts à refinancer par de nouveaux emprunts
- 7.- Vote d'une AP/CP (Autorisation de Programme – Crédits de Paiement) pour le prolongement de la rue Ste Marie et le lotissement de Graefinthal reliant la rue Ste Marie à la rue de Graefinthal
- 8.- Modification des crédits de paiement de l'autorisation de programme concernant la Maison de Quartier Rive Droite
- 9.- Modification des crédits de paiement de l'autorisation de programme pour l'extension du gymnase COSEC du quartier de l'Allmend
- 10.- Modification des crédits de paiement de l'autorisation de programme concernant la Maison de Quartier de Welferding
- 11.- Certification de la gestion durable de la forêt communale – Adhésion à l'Association Lorraine de Certification Forestière
- 12.- Bail Commercial – Bureau de Poste de Neunkirch sis 153, rue du Maréchal Foch
- 13.- Régime Indemnitaire – Avenant 2005/1 aux modalités du 1<sup>er</sup> janvier 2004 modifiées
- 14.- Carte scolaire 2005 – Mesures prévisionnelles pour la rentrée 2005/2006
- 15.- Demande de subvention au Conseil Général pour l'achat d'instruments de musique
- 16.- Demande de subvention au Ministère délégué au Tourisme
- 17.- Palmarès Sportif 2004
- 18.- Subvention à l'Association du « Mini Majesty of the Seas »
- 19.- Servitude de passage pour pose d'un collecteur d'eaux usées - Rue de France
- 20.- Aménagement d'une entrée de ville située au quartier de Neunkirch - Rue de Deux Ponts – Demande de subvention
- 21.- Mise à disposition par bail emphytéotique d'un terrain au profit de la CASC – Square Wiltzer
- 22.- Acquisition d'un terrain pour la construction future d'un bassin de rétention des eaux usées – rue des Ormes

- 23.- Régularisation d'un échange de terrains – Rue de France
- 24.- Projet de PLU révisé de la Commune de Frauenberg – Avis à émettre
- 25.- Carrefour de la Douane – Attribution d'une nouvelle dénomination
- 26.- Délégations du Conseil Municipal au Maire – Communication
- 27.- Divers

Etaient présents sous la présidence de Monsieur le Député-Maire,

Mesdames et Messieurs les Adjoints : BUCHHEIT Jean-Marie, PIETERS-FIMBEL, HENNARD, HEYMES-MUHR, STEINER, NICKLAUS, CUNAT, HECKEL,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Conseillers Municipaux : WARY, ZINS, KNIPPER, THEOBALD, LEGERON, BOUR, CORDARY, BUCHHEIT Arsène, ZINGRAFF, LIMBACH, DEGOTT, BRANSTETT, SCHMITT Alexandre, FONDER, LUDWIG, DOLLER, LOTT, VILHEM-MASSING, LAVAL, PEIFFER,

Etaient excusés et ont donné procuration :

M. PETER	à Monsieur STEINER
M. MAGNANI	à Monsieur le Député-Maire
M. GUNTHER	à Mme CORDARY
M. SCHMITT Raymond	à Mme HECKEL
Mlle CAMPANELLA	à Mme NICKLAUS
Mlle MARX	à Mme HEYMES MUHR

Etaient également présents : Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs RISSE, Directeur Général des Services, FLAUDER, Directeur Général Adjoint des Services, KIRCHMANN, Directeur de Cabinet, NEISS, Directeur des Services Techniques, KIENY, Architecte, EBERHART et MOMPER, Ingénieurs Subdivisionnaires, ALBERTUS, BREIT, LETT, PEIFFER, SCHMIDT, Attachés, ATAMANIUK, Responsable du Service Culturel, LAVALL, Responsable du Service Communication, DECKER, Conservateur des Musées, HEMMERT, Conservateur aux Archives, GANAYE, Directeur du Conservatoire, KREMER Marc, Directeur du CCAS, JUNG, Responsable du Service des Sports, ROHR, Responsable du Service Etat Civil, MUZZOLINI, Rédacteur, WILL, Rédacteur Chef.

-----

Après l'appel des Conseillers par M. Denis PEIFFER, **Monsieur le Député Maire** entame l'Ordre du Jour.

**Extrait des décisions prises lors de la  
38<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 30 mars 2005**

Le Conseil Municipal :

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 37 <sup>e</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	Sous 5 abstentions	Approuve le Budget Primitif 2005 (Compte Principal et les Comptes annexes de l'assainissement, de l'eau, des lotissements et du Parking du Moulin)
3.-	à l'unanimité	Décide d'adopter le tableau des emplois permanents et non permanents à temps complet et à temps non complet de la collectivité au 1 <sup>er</sup> janvier 2005
4.-	à l'unanimité	Décide de maintenir les taux 2005 aux taux d'imposition 2004 soit <ul style="list-style-type: none"> <li>- la taxe d'habitation : 16,46 %</li> <li>- la taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,76 %</li> <li>- la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,33 %</li> </ul>
5.-	à l'unanimité	Décide de faire acte de candidature pour adhérer à la Politique Départementale d'Aménagement Urbain 2005-2007 pour les opérations suivantes <ul style="list-style-type: none"> <li>- COS</li> <li>- EC de l'Allmend</li> <li>- Maison de Quartier Rive Droite</li> <li>- Aménagements Urbains du projet Galeries</li> </ul>
6.-	à l'unanimité	Décide de rembourser par anticipation divers emprunts aux budgets principal et assainissement et de conclure avec DEXIA CREDIT LOCAL des prêts de refinancement au taux fixe de 2,85 % sur 4 ans.
7.-	à l'unanimité	Vote une autorisation de programme pour le projet « prolongement de la rue Sainte Marie (au budget général) et lotissement de Graefinthal reliant la rue Sainte Marie à la rue de Graefinthal (au budget annexe lotissements)
8.-	à l'unanimité	Décide de modifier les crédits de paiement prévus par la délibération du 29/03/2004 pour le projet d'investissement « Maison de quartier.
9.-	à l'unanimité	Décide de modifier les crédits de paiement prévus par la délibération du 29/03/2004 pour le projet d'investissement « Extension du gymnase COSEC de l'Allmend »
10.-	à l'unanimité	Décide de modifier les crédits de paiement prévus par la délibération du 27/03/2002 pour le projet d'investissement « Maison de Quartier de Welferding »
11.-	à l'unanimité	Décide d'adhérer à la Politique de Qualité de la Gestion Durable définie par l'Association Lorraine de Certification Forestière



12.-	à l'unanimité	<p>- Accepte la résiliation par La Poste du bail administratif du 10 septembre 1999 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005 et décide de souscrire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005 un bail commercial avec La Poste d'une durée de 9 ans pour la location du rez-de-chaussée de l'immeuble sis 153, rue du Maréchal Foch pour un loyer annuel de 2 700 € en attendant de connaître l'estimation des Domaines et un montant annuel des provisions pour charges de 1 400 €</p> <p>- Fixe le loyer du logement du 1<sup>er</sup> étage selon l'estimation du service des Domaines</p>
13.-	à l'unanimité	<p>- Décide d'attribuer l'ensemble des primes et indemnité forfaitaires prévues par la réglementation en vigueur aux grades de contrôleur de travaux en chef et d'agent de maîtrise qualifié/ surveillant des travaux ainsi qu'aux agents non titulaires à partir du 4<sup>ème</sup> mois de présence ininterrompue dans les effectifs.</p>
14.-	à l'unanimité	<p>- Emet un avis TRES DEFAVORABLE aux prévisions de l'Inspection Académique de retrait de poste à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'école maternelle du Grégersberg</li> <li>• l'école maternelle de Welferding</li> <li>• l'école élémentaire de Foldersviller</li> </ul> <p>- Emet un avis FAVORABLE à l'attribution d'un poste de rééducateur G à l'école des Vergers</p>
15	à l'unanimité	<p>Décide de solliciter du Conseil Général une subvention d'investissement en vue de l'achat d'instruments de musique pour le Conservatoire Municipal Agréé de Musique et de Danse à savoir 1 piano et 1 contrebasse</p>
16	à l'unanimité	<p>Décide de solliciter auprès du Ministère de l'Equipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer des subventions pour la 5<sup>ème</sup> tranche des travaux concernant le Moulin de la Blies Musée des Techniques Faïencières.</p>
17	à l'unanimité	<p>Décide d'attribuer les prix du « Palmarès Sportif 2004 »</p>
18	sous 1 opposition et 4 abstentions	<p>- Accorde à l'association du « Mini Majesty of the Seas » représentée par M. François ZANELLA, à titre d'aide pour le transport et la mise à l'eau du bateau à Sarreguemines, une subvention exceptionnelle à hauteur de 83 000 € maximum, les conditions et modalités de versement étant précisées par voie de convention à intervenir</p> <p>- Décide de conclure avec cette association et le Républicain Lorrain une convention de partenariat en vue d'encadrer les rôles respectifs dans l'organisation des manifestations de mise à l'eau et de baptême du bateau, de communication et d'animation autour de cet événement.</p>
19	à l'unanimité	<p>Décide de constituer et faire établir une servitude de passage pour pose et entretien d'une canalisation d'eaux usées au prix minimum de perception de 5 € dans l'extrémité du terrain aménagé en aire de stationnement section 26 n° 80 de 4 ares 89 appartenant aux copropriétaires de l'immeuble 144, rue de France</p>
20	à l'unanimité	<p>- Approuve le projet d'aménagement de l'entrée de Sarreguemines située au Quartier Neunkirch, rue de Deux Ponts</p> <p>- Décide de solliciter la participation de l'Etat pour cette opération</p>

21	à l'unanimité	<p>- Annule sa délibération du 07/07/04</p> <p>- Décide de mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération par bail emphytéotique sur une durée de 30 ans le terrain section 07 n° 245/113 d'une contenance de 3 ares 87 pour un loyer annuel correspondant au prix minimum de perception de 5 € en vue de la réalisation d'une aire de stationnement affectée à l'antenne délocalisée de l'IUFM. Cette aire de stationnement sera mise à disposition du public en dehors des horaires de cours et les week-ends et jours fériés.</p>
22	à l'unanimité	Décide d'utiliser son droit de préemption portant sur la propriété section 73 n° 432/106 rue des Ormes d'une contenance de 13 ares 79 et d'acquérir ce bien au prix forfaitaire de 48 000 € + frais de notaire en vue d'y réaliser un bassin de rétention
23	à l'unanimité	<p>Décide de réaliser un échange de terrains entre la Ville et la SCI JUMAX comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Ville cède à la SCI JUMAX la parcelle section 4 n° 163/30 de 0 are 24</li> <li>- la SCI JUMAX cède à la Ville la parcelle section 4 n° 28 de 3 ares 77</li> </ul>
24	à l'unanimité	Emet un avis favorable au projet de PLU révisé de la Commune de Frauenberg
25	à l'unanimité	Décide d'attribuer à la place située à l'intersection de rues Alexandre de Geiger, avenue de la Blies, rue de l'Ecole, rue du Général Mangin, le nom de « Place Robert Schumann »
26	à l'unanimité	Prend acte de la communication des renonciations à l'exercice du droit de préemption

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,

Céleste LETT

# VILLE DE SARREGUEMINES

## COMPTE RENDU

### DE LA 39e SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MAI 2005

- 1.- **Approbation du compte rendu de la 38e séance du Conseil Municipal**
- 2.- **Délégation du Conseil Municipal au Maire et à son Adjoint délégué en matière de réalisation d'emprunts, de mise en place d'ouverture de crédit et de dérogation de dépôt de fonds auprès de l'Etat (placement de trésorerie)**
- 3.- **Contrat Temps Libres – Attribution de subventions**
- 4.- **Attribution par la Ville de subventions à l'association CMSEA (Comité de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) secteur Val de Sarre – Contrat de Ville**
- 5.- **Marchés Publics**
- 6.- **Acquisition d'un terrain dans le prolongement de la rue de Gerbevillers**
- 7.- **Aménagement de la rue Saint Jean – Démolition d'un hangar**
- 8.- **Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication**
- 9.- **Divers**

-----

Etaient présents sous la présidence de Monsieur le Député-Maire,

Mesdames et Messieurs les Adjointes : BUCHHEIT Jean-Marie, PIETERS-FIMBEL, HENNARD, HEYMES-MUHR, PETER, STEINER, MAGNANI, NICKLAUS, CUNAT, HECKEL,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Conseillers Municipaux : WARY, ZINS, THEOBALD, LEGERON, CORDARY, BUCHHEIT Arsène, SCHMITT Raymond, ZINGRAFF, LIMBACH, DEGOTT, BRANSTETT, FONDER, LUDWIG, DOLLER, LOTT, LAVAL, PEIFFER,

Etaient excusés et ont donné procuration :

M. KNIPPER	à M. WARY
Mme BOUR	à Mme LEGERON
M. GUNTHER	à Mme THEOBALD
Mlle CAMPANELLA	à M. STEINER
Mlle MARX	à M. BUCHHEIT Jean Marie
M. SCHMITT Alexandre	à M. LUDWIG
Mme VILHEM MASSING	à Mme LOTT

Etaient également présents : Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs RISSE, Directeur Général des Services, FLAUDER, Directeur Général Adjoint des Services, KIRCHMANN, Directeur de Cabinet, NEISS, Directeur des Services Techniques, KIENY, Architecte, EBERHART et MOMPER, Ingénieurs Subdivisionnaires, ALBERTUS, BREIT, LETT, PEIFFER, SCHMIDT, Attachés, ATAMANIUK, Responsable du Service Culturel, LAVALL, Responsable du Service Communication, DECKER, Conservateur des Musées, KREMER Marc, Directeur du CCAS, JUNG, Responsable du Service des Sports, ROHR, Responsable du Service Etat Civil, WILL, Rédacteur Chef.

*Après l'appel des Conseillers par M. Denis PEIFFER, Monsieur le Député Maire entame l'Ordre du Jour.*

**Extrait des décisions prises lors de la  
39<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 2 mai 2005**

**Le Conseil Municipal :**

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 38 <sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	à l'unanimité	donne délégation au Député-Maire ou à son Adjoint Délégué pendant toute la durée de leur mandat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour procéder à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie d'une durée maximale de 12 mois, d'un montant de 2 300 000 € et de passer à cet effet les actes nécessaires</li> <li>- afin de passer les actes nécessaires au placement de trésorerie dont l'emploi est différé.</li> <li>- Complète la DCM du 30.03.05 relative à la délégation pour la réalisation des emprunts inscrits au budget</li> </ul>
3.-	à l'unanimité	Décide, dans le cadre du Contrat Temps libres et sous réserve de l'obtention des cofinancements prévus, d'attribuer les subventions suivantes à diverses associations en fonction des projets d'animation proposés par elles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interassociation – Centre Social : 37 890 €</li> <li>- Association du Foyer Culturel : 30 388 €</li> <li>- A2IM : 11 050 €</li> <li>- Ludothèque Beausoleil : 34 770 €</li> <li>- Culture, Sport et Loisirs Beausoleil : 1 830 €</li> <li>- Club Taekwondo : 200 €</li> <li>- Culture et Liberté : 28 665 €</li> </ul>
4.-	à l'unanimité	Décide d'attribuer dans le cadre du Contrat de Ville une subvention de 617,50 € au Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence Val de Sarre pour la réalisation de deux ateliers jeunes durant les vacances de février 2005
5.-	à l'unanimité	<b>A)</b> Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation de travaux d'aménagement d'un trottoir rue du Maréchal Foch et autorise la signature du marché de travaux  <b>B)</b> Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation des travaux d'extension du gymnase de l'Allmend rue du Maire Mathieu et autorise la signature des marchés correspondants  <b>C)</b> Autorise le Député-Maire ou son Adjoint Délégué à signer et à exécuter les avenants à divers marchés publics relatifs à des modifications de formules de révision de prix.
6.-	à l'unanimité	Décide d'acquérir le terrain cadastré section 11 n° 88/95 d'une contenance de 0 are 08, rue de Gerbevillers, appartenant à la SNC Jardin Kiemen au prix minimum de perception de 5 € pour être incorporé dans le domaine de la voirie communale de la rue de Gerbevillers
7.-	à l'unanimité	Décide d'attribuer une indemnité forfaitaire et unique de 1 500 € aux héritiers propriétaires de l'immeuble 58, rue des Romains dont l'arrière de la propriété cadastrée section 54 n° 234/89 d'une emprise de 0are56 supportait un garage qui a été démoli lors des travaux d'élargissement de la rue Saint Jean

8.-	à l'unanimité	<p>Prend acte :</p> <p><b>A</b> - de la communication des renonciations à l'exercice du droit de préemption</p> <p><b>B</b> – de la communication du contentieux en fin de procédure dans l'affaire Marie Pierre AUBAGUE c/Ville de Sarreguemines, Madame AUBAGUE ayant été déboutée.</p> <p><b>C</b> – de la condamnation de la Ville par le Conseil d'Etat selon Arrêt du 16/02/2005 dans l'affaire BLAJMANN c/Ville de Sarreguemines à verser la somme de 40 399 € en principal et 3 800 € au titre des frais exposés par l'intéressé. Se rajouteront les intérêts alloués à 11,50 % depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1992. Ce montant représente le tiers de la responsabilité, le Conseil d'Etat ayant retenu une responsabilité prépondérante (2/3) à charge de M. BLAJMANN.</p>
-----	---------------	--

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,

Céleste LETT

# **VILLE DE SARREGUEMINES**

## **COMPTE RENDU**

### **DE LA 40e SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2005**

- 1.- Approbation du compte rendu de la 39e séance du Conseil Municipal**
- 2.- Compte Administratif et Compte de Gestion 2004**
- 3.- Transfert de TVA – Budget annexe de l'Eau – Inscription de crédits par voie de décision modificative**
- 4.- Cession de biens patrimoniaux (1<sup>er</sup> trimestre 2005) – Ecritures à passer en comptabilité**
- 5.- Association des Amis du Mémorial d'Alsace Moselle - Motion**
- 6.- Développement du Port de Plaisance de Sarreguemines – Demande de subvention aux Fonds Européens**
- 7.- Conventions de partenariat avec l'Hôpital du Parc et le Centre Hospitalier Spécialisé pour la Chambre funéraire**
- 8.- Marchés Publics**
- 9.- Acquisition et cession de terrains 166 – 168 et 170 rue Maréchal Foch**
- 10.- Site de la SESA – Convention de travaux de dépollution**
- 11.- Projet de réalisation d'un lotissement privé rue de Woustviller**
- 12.- Extension du réseau d'eau potable pour l'Impasse de Deux-Ponts – Virement de crédits**
- 13.- Motion de soutien à la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2012**
- 14.- Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication**
- 15.- Divers**
  - A – Procuration au Comptable du Trésor en matière de placement de trésorerie**
  - B – Contrat de Ville – Attribution de subventions**

-----

**Extrait des décisions prises lors de la  
40<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 6 juin 2005**

**Le Conseil Municipal :**

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 39 <sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	Sous 3 abstentions  à l'unanimité	- Décide de voter le Compte Administratif 2004  - Constate les identités de valeur de la comptabilité principale et des comptabilités annexes avec le Compte de Gestion.
3.-	à l'unanimité	Décide d'inscrire au budget annexe du Service de l'Eau de l'exercice 2005, par voie de décision modificative, les crédits complémentaires nécessaires à la passation en comptabilité communale des opérations d'ordre suite aux attestations de transfert de TVA à la Compagnie Générale des Eaux pour les périodes du 01/01 au 30/06/04 et du 01/07 au 31/12/04 au débit du compte 2762 et au crédit du compte 21531 pour une somme totale de 54 998,41 €
4.-	à l'unanimité	Décide d'inscrire au budget principal par voie de décision modificative, les crédits nécessaires à la passation en comptabilité communale des opérations réelles et écritures d'ordre suite aux actes de cessions de bien reçus au cours du 1 <sup>er</sup> trimestre 2005.
5.-	à l'unanimité	- Se félicite de la réalisation tant attendue de ce Mémorial de l'Alsace-Moselle à Schirmeck et demande qu'y soit rappelée la mémoire de chacun de ses enfants victime de ces tragédies.  - Approuve l'appel à Monsieur le Président de la République visant à marquer la solidarité de la France avec les Alsaciens-Mosellans, leur terre et leur destin.
6.-	à l'unanimité	Confirme à l'unanimité le projet de mise en valeur touristique du paysage fluvial de la Sarre de l'agglomération transfrontalière et autorise le Député-Maire ou son adjoint délégué à solliciter la participation des Fonds Européens ainsi que de toute collectivité intéressée par ce projet.
7.-	à l'unanimité	Accepte les conventions de mise à disposition des chambres mortuaires du CHG et du CHS et décide de l'inscription par décision modificative des crédits nécessaires soit 5 400 € en dépenses et en recettes
8.-	à l'unanimité	Approuve la procédure d'appel d'offre en vue de la réalisation des travaux d'extension du gymnase de l'Allmend rue du Maire Mathieu à Sarreguemines lot 3 Charpente, et prend acte de la correction d'une erreur matérielle de transcription survenue dans la délibération du 02.05.05 concernant le lot 14 (Chauffage/ventilation) attribué à la Ste Schaeffer et Cie pour un montant de 144 728,56 €.
9.-	à l'unanimité	Décide de reconsidérer la délibération du 11/10/2004 sur les transactions 1 et 2 comme suit : - annulation de l'échange de terrains prévu entre la Ville et les héritiers MATHI - réalisation d'un échange de terrains avec soulte entre la Ville qui cède 0 are 97 au prix de 2 957,32 € et les époux MEBARKI qui cèdent 0 are 08, au prix minimum de perception, soit 5 €.

10.-	à l'unanimité	Prend acte de l'engagement des travaux de dépollution sur le site de la SESA et autorise Monsieur le Député-Maire à signer la convention de travaux avec EPF Lorraine
11.-	à l'unanimité	<p>- Donne son accord de principe pour effectuer un échange de terrains sans soulte entre la Ville et la Société Delt Aménagement comme suit :</p> <p>* la Ville cède environ 45 ares à la Société Delt Aménagement</p> <p>* la Société Delt Aménagement cède à la Ville environ 60 ares</p> <p>- autorise la Société Delt Aménagement à réaliser un lotissement d'une cinquantaine de lots dans la zone d'urbanisation prévue à cet effet entre la rue de Woustviller et la Vallée du Itschbach au quartier de Welferding</p>
12.-	à l'unanimité	<p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de procéder par voie de décision modificative à l'inscription en dépenses et en recettes des crédits nécessaires (35 521 €) au Budget de l'Eau en vue de réaliser l'extension du réseau d'eau potable pour l'impasse de Deux-Ponts</li> <li>- d'annuler les crédits inscrits au Budget Général,</li> <li>- de diminuer les emprunts à réaliser du même montant</li> </ul>
13.-	à l'unanimité	Apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques de 2012 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.
14.-	à l'unanimité	<p>Prend acte :</p> <p><b>A</b> - de la communication des renonciations à l'exercice du droit de préemption</p> <p><b>B</b> - de la communication du montant annuel du loyer du Bureau de Poste 153, rue du Maréchal Foch suite à l'estimation du Service des Domaines soit 5 400 € et de la signature du bail commercial avec la Poste en date du 18 mai 2005.</p>
15.-	A l'unanimité	<p><b>A</b> - Autorise le Député-Maire ou son Adjoint délégué aux Finances à donner procuration aux Comptable du Trésor pour les opérations de placement</p> <p><b>B</b> – Décide d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre du Contrat de Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interrassociation Centre Social <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide aux devoirs et périscolaire 44 707 €</li> <li>Sorties Découverte 4 685 €</li> <li>Fonds de participation des Habitants 950 €</li> <li>Relais local pour la maîtrise des savoirs de base 4 540 €</li> </ul> </li> <li>- Ludothèque Beausoleil <ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier d'éveil au plaisir de lire 7 500 €</li> <li>Soutien à la fonction parentale 3 154 €</li> </ul> </li> <li>- Culture et Liberté <ul style="list-style-type: none"> <li>Aide aux devoirs et périscolaires 39 450 €</li> <li>Activité cirque 12 490 €</li> <li>Nature et Plein Air 22 195 €</li> <li>Ateliers Techniques 11 150 €</li> </ul> </li> <li>- Mission Locale</li> </ul>



		Solidarité et Citoyenneté	1 280 €
		Exposition de Terre et de Feu	1 354 €
		- Association pour l'Accompagnement le Mieux être et le Logement des Isolés (AMLI)	
		Atelier Vie Sociale	1 642 €
		- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves	
		Point écoute	1 000 €

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,

Céleste LETT

# **VILLE DE SARREGUEMINES**

## **COMPTE RENDU DE LA 41<sup>e</sup> SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2005**

- 1.- Approbation du compte rendu de la 40<sup>e</sup> séance du Conseil Municipal**
- 2.- Attribution de subventions – Politique de la Ville**
- 3.- Subventions pour classes transplantées**
- 4.- Tarifs de location des salles de réunion de l'Hôtel de Ville**
- 5.- Règlement de la Formation**
- 6.- Attribution de subventions à l'association CMSEA Secteur Val de Sarre – Contrat de Ville**
- 7.- Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la Société d'Exploitation des Abattoirs de Sarreguemines**
- 8.- Mise en place d'un règlement pour le Parc Municipal, la zone de loisirs du Buchholz et les Parcs et Jardins**
- 9.- Présentation au Conseil Municipal des rapports du Maire sur le prix et la qualité des services publics de distribution de l'eau potable, de l'eau industrielle et de l'assainissement pour l'année 2004**
- 10.- Acquisition de mobilier Maison de l'Enfance – Décision modificative**
- 11.- Implantation de différents postes de transformation d'énergie électrique sur le territoire de la commune de Sarreguemines**
- 12.- Convention de servitude au profit de la CASC**
- 13.- Mainlevée d'un droit à la résolution au profit de la Ville – Immeuble 12, rue Charles Desgranges**
- 14.- Acquisition d'une partie de terrain au quartier de Neunkirch**
- 15.- Délégation de service public pour le funérarium**
- 16.- Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication**
- 17.- Divers**
  - A – Echange de terrains rue Sainte Barbe au quartier de Foldersviller**
  - B – Prolongement de la rue Sainte Marie – Acquisition de terrains**
  - C – SPA – Modification de la formule de révision de la convention**
  - D – Mise en valeur du site transfrontalier du Pont de la Blies – Demande de subventions au titre du programme INTERREG**

**Extrait des décisions prises lors de la  
41<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 7 juillet 2005**

**Le Conseil Municipal :**

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 40 <sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	à l'unanimité	Décide d'attribuer, sous réserve de l'obtention des cofinancements prévus, les subventions suivantes dans le cadre de la Politique de la Ville : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ludothèque Beausoleil : 4 841 €</li> <li>- Association du Foyer Culturel : 800 €</li> </ul>
3.-	à l'unanimité	Décide <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'étendre au Conservatoire Municipal de Musique la subvention octroyée aux écoles du 1<sup>er</sup> degré et aux lycées de Sarreguemines pour les classes transplantées ou voyages pédagogiques ailleurs qu'à Labaroche et ce uniquement pour les élèves mineurs domiciliés à Sarreguemines</li> <li>- de voter un crédit complémentaire de 3 056 € pour les subventions à verser au titre des classes transplantées.</li> </ul>
4.-	à l'unanimité	Décide d'appliquer les tarifs suivants pour la location des salles de réunion de l'Hôtel de Ville : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle n° 222 : 70 € par jour tout compris</li> <li>- salle n° 224 25 € par jour</li> <li>- salle du rez-de-chaussée 20 € par jour</li> </ul> Les salles pourront être louées par demi-journées à hauteur de 50 % des tarifs indiqués
5.-	à l'unanimité	Approuve le règlement relatif à la formation et aux déplacements des agents municipaux.
6.-	à l'unanimité	Décide d'attribuer dans le cadre du Contrat de Ville une subvention de 845 € au Comité mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence Val de Sarre pour la réalisation de deux ateliers jeunes durant les vacances scolaires d'avril 2005.
7.-	à l'unanimité	Prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la Société d'Exploitation des Abattoirs de Sarreguemines, rapport qui a donné lieu à débat.
8.-	à l'unanimité	Adopte les règlements relatifs à la zone de loisirs du Buchholz et aux parcs, squares et jardins de la Ville.
9.-	à l'unanimité	Prend acte de la présentation des rapports du maire sur le prix et la qualité des services publics de distribution de l'eau potable et de l'eau industrielle.
10.-	à l'unanimité	Décide de transférer par voie de décision modificative un crédit de 65 000 € du chapitre 23 au chapitre 21 afin de pouvoir engager les dépenses en exécution du marché d'acquisition de mobilier pour la Maison de l'Enfance.
11.-	à l'unanimité	Autorise Monsieur le Député-Maire à signer les différentes conventions avec EDF GDF portant sur la mise à disposition de plusieurs terrains destinés à l'installation de postes de transformation électrique.

12.-	à l'unanimité	Décide de concéder à la Communauté d'Agglomération une servitude pour réaliser un puits de forage, une borne de passage et les canalisations correspondantes moyennant une indemnité forfaitaire et unique de 75,44 € et qui portera sur la parcelle située du côté aval du Pont de l'Amitié sur le chemin piétonnier longeant la piscine de Sarreguemines.
13.-	à l'unanimité	Décide de renoncer au droit de résolution inscrit au profit de la Ville et portant sur l'immeuble 12, rue Charles Desgranges à la SARL IMMO et de consentir à la mainlevée au Livre Foncier correspondant.
14.-	à l'unanimité	Décide d'acquérir une partie de terrain de 0 are 29 cadastrée section 51 n° 202/37 au prix de 533 € l'are appartenant aux consorts WAGNER pour réaliser un accès vers une zone de petits jardins.
15.-	A l'unanimité	- Prend acte du retrait d'habilitation de l'entreprise Accueil Funéraire délagataire du service public du Funérarium par arrêté Préfectoral du 10 mai 2005  - approuve la convention concernant l'exploitation du service public du Funérarium et autorise le Député-Maire à signer ladite convention avec la Société PFL POMPES FUNEBRES LORRAINE BACKES RICHARD 4 Place du Marché à Sarreguemines pour une durée de 3 ans à compter de la notification.
16	A l'unanimité	Prend acte :  <b>A</b> - de la communication des renonciations à l'exercice du droit de préemption <b>B</b> - de la création, par arrêté du 6 juin 2005, d'une régie d'avances « Jeunesse », installée au Service Jeunesse et Démocratie Locale.
17 Divers	A l'unanimité   A l'unanimité  A l'unanimité  Sous 2 oppositions Et 3 abstentions	<b>A</b> – Décide de réaliser un échange de terrains sans soulte comme suit :  - La ville cède au profit de M. FAHS la parcelle cadastrée section 80 n° 333/057 d'une contenance de 0 are 61 - M. FAHS cède à la Ville la parcelle cadastrée section 80 n° 332/58 d'une contenance de 0 are 60  Les biens sont estimés respectivement à 100 €  <b>B</b> – Décide d'acquérir les parcelles - section 53 n° 496/187 (0 are 40) et n° 497/187 (1 are 19) pour un prix total de vente de 1 038,27 € - section 55 n° 413/130 (0 are 97), n° 417/129 (0 are 37) et n° 418/129 (0 are 41) pour un prix totale de vente de 1 142,75 €  <b>C</b> – Décide de modifier la formule de révision de la participation financière prévue à l'article 7.2 de la convention du 20/12/2004 avec la SPA.  <b>D</b> - Approuve le projet de mise en valeur touristique du Pont de la Blies et décide de solliciter la participation des Fonds Européens ainsi que toute collectivité intéressée par ce projet.

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,  
Céleste LETT

# VILLE DE SARREGUEMINES

## COMPTE RENDU

### DE LA 42e SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2005

- 1.- Approbation du compte rendu de la 41e séance du Conseil Municipal
- 2.- Résidence des Marguerites – Conseil de la Vie Sociale – Désignation d'un représentant de la Ville
- 3.- Atelier de théâtre « Tous en scène ! » - Attribution d'une subvention au Centre Socio-Culturel de Sarreguemines
- 4.- Maison de l'Enfance et de la Solidarité – Modification du Plan de Financement
- 5.- Renouvellement de la chasse communale – Période du 02.02.2006 au 01.02.2015
- 6.- Décisions modificatives avant Budget Supplémentaire 2005 – Indemnités de sinistre
- 7.- Programme de travaux d'exploitation 2006 en forêt communale
- 8.- Mise en non valeur de produits irrécouvrables
- 9.- Remboursement anticipé d'emprunt à refinancer par un nouvel emprunt
- 10.- Projet de cession de divers immeubles concernant les 4 rue de Grosbliederstroff et 3 et 5 rue de France
- 11.- Optimisation des recettes et des dépenses de la Ville
- 12.- Créations et transformations d'emplois
- 13.- Demande de subventions pour le Festival « Mir Redde Platt » 2006
- 14.- Demande de subventions pour « Les Rencontres de la Saint Paul 2006 »
- 15.- Tarifs de location du Casino des Faïenceries
- 16.- Politique sportive 2005 – Déplacements
- 17.- Attribution de subventions – Convention Cadre du Contrat de Ville – Tickets Sport Culture
- 18.- Parking du centre multifonctionnel Sainte Croix – Règles particulières de fonctionnement
- 19.- Budget annexe du Parking du Moulin – Subventions d'exploitation
- 20.- Règlement local de publicité – Approbation du projet définitif
- 21.- Marchés Publics
- 22.- Audit énergétique des bâtiments municipaux
- 23.- Acquisition d'un terrain – rue de Bitche
- 24.- Acquisition d'un terrain rue de Folpersviller
- 25.- Cession de rang et approbation de contrat sur l'immeuble 1, rue du Maire Massing
- 26.- Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication
- 27.- Divers

**Extrait des décisions prises lors de la  
42<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 19 septembre 2005**

**Le Conseil Municipal :**

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 41 <sup>e</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	sous 2 abstentions	Désigne Mme Denise ZINS pour siéger au Conseil de la Vie Sociale de la Résidence des Marguerites
3.-	à l'unanimité	Attribue au Centre socioculturel une subvention de 6 000 € pour la réalisation du projet « Tous en scène »
4.-		Point retiré
5.-	à l'unanimité	Décide <ul style="list-style-type: none"> <li>• de redéfinir la consistance des lots de chasse comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- lot 1 – sud Welferding : terrains limités par la Sarre à partir de l'embouchure du ruisseau de Welferding, la ligne SNCF de Sarreguemines à Béning au sud de cette ligne soit 337 ha</li> <li>- lot 2 – nord Welferding : terrains limités par la Sarre et la ligne SNCF de Sarreguemines à Béning – au nord de cette ligne soit 207 ha</li> <li>- lot 3 – fusion des anciens lots 3 (Neunkirch) et 4 (Folpersviller) : terrains situés sur la rive droite de la Sarre soit 419 ha</li> </ul> </li> <li>• de procéder à une consultation écrite des propriétaires fonciers en vue de déterminer la destination du produit de la location de la chasse</li> </ul>
6.-	à l'unanimité	<b>A</b> – Décide d'inscrire par voie de décision modificative avant budget supplémentaire 2005, au titre des indemnités de sinistre, la somme de 5 923 € <b>B</b> - Décide d'inscrire par voie de décision modificative avant budget supplémentaire 2005, au titre des indemnités de sinistre, la somme de 5 954 €
7.-	à l'unanimité	Approuve l'état de prévision de coupes établi par l'O.N.F. et la destination des coupes de la forêt communale pour l'exercice 2006 ainsi que le programme d'actions pour un montant maximum de 94 406 €
8.-	à l'unanimité	Admet en non-valeur les sommes suivantes figurant sur les états de produits irrécouvrables transmis par la Trésorerie Municipale : 2013,50 € TTC au Budget Général 290,11 € TTC au Budget de l'Assainissement
9.-	à l'unanimité	Est informé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du remboursement par anticipation en date du 30/10/2005 de l'emprunt 84490720539S d'un montant initial de 533 571,56 € conclu pour une durée de 25 ans au taux fixe de 7 % et dont la durée résiduelle est de 12 ans après paiement de l'échéance annuelle du 30/10/2005 et un capital restant dû de 449 270,47 €</li> <li>- de la conclusion avec le Crédit Mutuel Centre Est Europe d'un prêt de refinancement d'un montant de 449 270,47 € au taux fixe de 3,05 % sur 12 ans avec un remboursement semestriel</li> </ul> Décide d'inscrire les crédits nécessaires en dépenses et en recettes pour 449 270,47 €

10.-	sous 5 abstentions	Donne un accord de principe pour en mettre en vente les immeubles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4, rue de Grosbliederstroff</li> <li>- 3, rue de France</li> <li>- 5, rue de France</li> </ul>
11.-	sous 1 abstention	Décide de confier au Cabinet Ecofinance de Massy les missions ayant pour but d'augmenter les recettes de la Ville d'une part et de diminuer les dépenses d'autre part
12.-	à l'unanimité	Décide de créer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet de 10/20<sup>ème</sup> accompagnement piano</li> <li>- un emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet de 3/20<sup>ème</sup> chant choral</li> <li>- un emploi d'agent d'animation à temps complet</li> </ul> Décide de transformer : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un emploi de Conservateur du Patrimoine en emploi de Conservateur en Chef du Patrimoine pour les Musées de Sarreguemines à compter du 1<sup>er</sup> juin 2005</li> <li>- un emploi d'assistant d'enseignement artistique à 15/20<sup>ème</sup> en emploi d'assistant d'enseignement artistique à 12/20<sup>ème</sup></li> </ul>
13.-	à l'unanimité	Décide de solliciter toute participation de l'Etat, des Fonds Européens ainsi que toutes autres collectivités susceptibles d'accompagner le projet du Festival « Mir Redde Platt » 2006
14.-	à l'unanimité	Décide de solliciter toute participation de l'Etat, des Fonds Européens ainsi que toutes autres collectivités susceptibles d'accompagner le projet « Les Rencontres de la Saint Paul » 2006
15.-	à l'unanimité	Fixe les tarifs de location du Salon d'Honneur et du Hall d'Exposition du Casino des Faïenceries en cas de location supérieure à 3 jours, comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salon d'Honneur : 1<sup>er</sup> jour à 410 € + forfait de 60 €/jour supplémentaire</li> <li>- Hall d'Exposition : 1<sup>er</sup> jour à 220 € + forfait de 60 €/jour supplémentaire</li> </ul>
16	à l'unanimité	Attribue dans le cadre de la politique sportive 2005 les subventions « Déplacements » aux associations pour un montant total de 36 600 €
17	à l'unanimité	Attribue dans le cadre de la convention cadre du Contrat de Ville, les subventions pour un montant total de 27 650 € aux associations ayant participé au Ticket Sports Culture durant les vacances de février, avril, juillet et août 2005
18.		Point retiré
19.	à l'unanimité	Approuve le nouveau dispositif de versement des subventions d'exploitation du Budget Général au Budget annexe du Parking du Moulin
20	à l'unanimité	Adopte les modifications de la réglementation de la publicité extérieure de Sarreguemines
21	à l'unanimité  à l'unanimité  à l'unanimité	<b>A</b> – Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux rue de France et autorise la signature des marchés avec les sociétés retenues dans la limite des crédits disponibles  <b>B</b> - Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de voirie et de réseaux primaires rue Sainte Marie et autorise la signature du marché avec la société retenue dans la limite des crédits disponibles

	à l'unanimité	<b>C</b> - Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation des travaux d'aménagement des extérieurs de la Maison de l'Enfance et de la Solidarité et autorise la signature des marchés avec les sociétés retenues dans la limite des crédits disponibles
	à l'unanimité	<b>D</b> – Autorise Monsieur le Député-Maire ou son adjoint délégué à signer les avenants de prolongation de délai de travaux de bâtiment relatif à la Maison de l'Enfance et de la Solidarité avec les sociétés concernées
	à l'unanimité	<b>E</b> – Approuve la procédure d'appel d'offres menée en vue de la réalisation des travaux d'extension du gymnase de l'Allmend concernant le lot 5 menuiseries extérieures et autorise la signature du marché avec la société retenue dans la limite des crédits disponibles  <b>F</b> – Approuve la procédure d'appel d'offres en vue du renouvellement des marchés de nettoyage à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 pour une durée d'un an reconductible expressément 2 fois et autorise la signature des marchés avec les sociétés retenues dans la limite des crédits disponibles
22	à l'unanimité	Décide d'inscrire au budget 2005 par décision modificative un crédit de 28 000 € TTC en dépenses et en recettes pour la réalisation de l'audit énergétique des bâtiments municipaux
23		Point retiré
24	à l'unanimité	Décide d'acquérir la parcelle rue de Foldersviller cadastrée section 59 n° 86 d'une contenance de 11 ares 66 appartenant aux héritiers DERR au prix forfaitaire de 15 000 €
25	à l'unanimité	Approuve le contrat constituant l'hypothèque consentie par la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique de Strasbourg au profit de la Société Nouvelle des Cinémas Méliès de Sarreguemines  Accepte la cession de rang de l'hypothèque correspondante et décide de solliciter l'inscription de cette mention au Livre Foncier sur les immeubles cadastrés section 1 n° 51 150/46 et 153/50
26	A l'unanimité	Prend acte de la communication des renoncations à l'exercice du droit de préemption

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,

Céleste LETT



# **VILLE DE SARREGUEMINES**

## **COMPTE RENDU**

### **DE LA 43e SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2005**

- 1.- Approbation du compte rendu de la 42e séance du Conseil Municipal**
- 2.- Affectation des résultats 2004**
- 3.- Modification des crédits de paiement de l'autorisation de programme concernant la  
Maison de Quartier Rive Droite**
- 4.- Budget Supplémentaire 2005**
- 5.- Convention PDAU 2005-2007**
- 6.- Renouvellement de la chasse communale – Convention de gré à gré**
- 7.- Proposition de signature d'une convention culturelle entre l'Etat et la Ville de  
Sarreguemines**
- 8.- Règlement du Marché de Noël de la Ville de Sarreguemines – Modification de  
l'article 13**
- 9.- Parking du centre multifonctionnel Sainte Croix – Règles particulières de  
fonctionnement**
- 10.- Marchés Publics**
- 11.- Taxe Départementale des Espaces Naturels et Sensibles (TDENS)**
- 12.- Cession de terrain – Rue des Bergers**
- 13.- Acquisition par voie de préemption d'un terrain – Rue de Bitche**
- 14.- Cession d'un terrain pour réalisation de places de stationnement – Rue Jacques  
Roth**
- 15.- Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication**
- 16.- Divers**
  - A – Remboursement d'un trop-perçu de subvention FIBM – Inscriptions de crédits  
par voie de décision modificative**
  - B – Modification du périmètre du marché bi-hebdomadaire à l'occasion du marché  
de Noël 2005**

**Extrait des décisions prises lors de la  
43<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 17 octobre 2005**

**Le Conseil Municipal :**

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 42 <sup>e</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	à l'unanimité	Décide <ul style="list-style-type: none"> <li>- de reprendre au Budget Supplémentaire 2005 les soldes d'exécution de l'exercice 2004 constatés lors du vote du Compte Administratif 2004</li> <li>- d'affecter les résultats de l'exercice 2004, le cas échéant, et de procéder aux inscriptions nécessaires au Budget Supplémentaire 2005</li> </ul>
3.-	à l'unanimité	Décide de modifier les crédits de paiement prévus par la délibération du 30/03/2005 pour le projet d'investissement « Maison de Quartier Rive Droite Centre Social »
4.-	Sous 4 abstentions	Adopte le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2005
5.-	à l'unanimité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuve le programme prévisionnel de la PDAU 2005-2007</li> <li>- Donne délégation à Monsieur le Député-Maire pour signer la convention PDAU</li> <li>- Décide d'inscrire les crédits correspondants aux budgets respectifs</li> </ul>
6.-	à l'unanimité	Décide de renouveler par convention de gré à gré les baux de chasse au profit du locataire en place pour la période du 02.02.2006 au 01.02.2015 et de fixer le montant du loyer annuel comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot 1 – Sud Welferding : M. Del Bianco Bruno – Loyer 2 126 €</li> <li>- Lot 2 - Nord Welferding : M. Bohler Aloyse – Loyer 2 430 €</li> <li>- Lot 3 – (fusion des anciens lots 3 – Neunkirch et 4 – Foldersviller) : Eberst Fernand : 4011 €</li> </ul>
7.-	à l'unanimité	Autorise Monsieur le Député-Maire à signer la convention culturelle avec l'Etat-Ministère de la Culture et de la Communication représenté par le Préfet de la Région Lorraine
8.-	à l'unanimité	Décide d'amender l'article 13 du règlement mis en place pour le Marché de Noël de la Ville de Sarreguemines relatif aux précautions à prendre par les locataires de chalets pour prévenir les risques.
9.-	à l'unanimité	Adopte, pour l'exploitation du futur parking du centre multifonctionnel Sainte Croix, les règles particulières de fonctionnement
10.-	à l'unanimité	<p>A – Approuve la procédure d'appel d'offres en vue de la fourniture de produits pétroliers et autorise le Député-Maire ou son Adjoint Délégué à conclure, signer et exécuter le marché à bons de commande d'une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et reconductible trois fois ainsi que toutes autres pièces à intervenir dans le cadre de ces fournitures</p> <p>B - Approuve la procédure d'appel d'offres en vue de la réalisation des travaux d'assainissement et de voirie rue du Général Leclerc et autorise le Député-Maire ou son Adjoint Délégué à conclure, signer et exécuter le marché ainsi que toutes autres pièces à intervenir dans le cadre de ces travaux</p>

		C – Autorise le Député-Maire ou son Adjoint Délégué à signer et à exécuter l'avenant n° 2 au marché de travaux n° 89/2004 « Aménagement des locaux du prestataire de l'eau » Lot n° 2 charpente, couverture, zinguerie conclu avec la Société Eisenbarth de Petite Roselle.
11.-	à l'unanimité	Décide de demander à l'Etat l'autorisation, pour la Ville, d'établir l'assiette et de liquider la Taxe Départementale des Espaces Naturels et Sensibles
12.-	à l'unanimité	Décide de céder à Monsieur RIMLINGER Gérard les parcelles cadastrées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- section 27 n° 118 de 0 are 24</li> <li>- section 27 n° 116 de 0 are 25</li> <li>- soit 0 are 49 pour un prix de vente total de 74,48 €</li> </ul>
13.-	à l'unanimité	Décide d'utiliser son droit de préemption portant sur la propriété cadastrée section 60 n° 27 d'une contenance de 12 ares 02 appartenant aux consorts PHILIPPE au prix de vente forfaitaire de 33 000 €
14.-	à l'unanimité	Décide de céder à la Société dénommée « Maison Rouge » ayant son siège social à Stiring Wendel représentée par M. PETITPAIN, une emprise de 2 ares 60 provenant de la division de la parcelle cadastrée d'origine section 7 n° 6 d'une contenance de 13 ares 26, en deux parties, au prix de vente de 37 896,92 €
15.-	à l'unanimité	<b>A</b> - Prend acte de la communication des renonciations à l'exercice du droit de préemption  <b>B</b> - Prend acte du placement de fonds provenant d'un emprunt dont l'emploi est partiellement différé
16 Divers	à l'unanimité	<b>A</b> – Décide d'inscrire par voie de décision modificative les crédits nécessaires au remboursement d'un trop perçu de subvention FIBM pour un montant de 76 224 ,51 € (subvention remboursée par la Société RITZENTHALER / CS SYSTEMES DE SECURITE)  <b>B</b> – Approuve la modification du périmètre du marché bi-hebdomadaire pour la période du 18/11/2005 au 30/12/2005 inclus en raison de l'implantation du Marché de Noël 2005.

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

# VILLE DE SARREGUEMINES

## COMPTE RENDU DE LA 44<sup>e</sup> SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 novembre 2005

- 1.- Approbation du compte rendu de la 43<sup>e</sup> séance du Conseil Municipal
  - 2.- Port de Plaisance – Convention Ville/VNF d'occupation temporaire du domaine public fluvial
  - 3.- Maison de l'Enfance et de la Solidarité – Modification du plan de financement
  - 4.- Décision modificative après Budget Supplémentaire 2005 – Indemnités de sinistres
  - 5.- Révision des tarifs et loyers municipaux pour 2005
  - 6.- Loyer du Commissariat de Police
  - 7.- Avenant financier à la convention cadre du Contrat de Ville – Contrat Jeunesse et Sports
  - 8.- Ecoles maternelles et élémentaires (publiques et associatives) – Fixation des dotations 2006
  - 9.- Participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'Institution Sainte Chrétienne pour les ressortissants Sarregueminois – Année 2006
  - 10.- Fixation de l'indemnité de logement du rabbin pour l'année 2006
  - 11.- Contrat de maintenance du sonomètre
  - 12.- Révision des tarifs de stationnement au Parking du Moulin
  - 13.- Révision de la taxe de stationnement sur voirie publique
  - 14.- Marchés Publics
  - 15.- Révision du POS de la Ville de Sarreguemines
  - 16.- Cession de la propriété communale « Espace Entreprises » rue du Champ de Mars
  - 17.- Contrat Enfance
  - 18.- Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication
  - 19.- Divers
-

**Extrait des décisions prises lors de la  
44<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 21 novembre 2005**

**Le Conseil Municipal :**

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte rendu de la 43 <sup>e</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	à l'unanimité	Décide de conclure avec Voies Navigables de France une convention d'occupation temporaire du domaine fluvial pour l'activité « Port de Plaisance »
3.-	à l'unanimité	Décide de solliciter la participation financière du volet territorial du Contrat d'Agglomération pour le projet de Maison de l'Enfance et de la Solidarité et autorise le Député-Maire ou son Adjoint Délégué à signer tous les actes et conventions à intervenir
4.-	à l'unanimité	Accepte d'inscrire par voie de décision modificative après Budget Supplémentaire 2005 en dépenses et en recettes la somme totale de 15 203 € correspondant aux indemnités de sinistre déjà versées par les assurances en 2005
5.-	à l'unanimité	Décide de fixer les tarifs, taxes, redevances diverses et loyers pour l'année 2006
6.-	à l'unanimité	Décide de fixer à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2005 le loyer du Commissariat de Police à 40 105,80 € par an soit 10 026,45 € par trimestre
7.-	à l'unanimité	Autorise le Député-Maire ou son Adjoint Délégué à signer les avenants financiers à la convention cadre du Contrat de Ville au titre de l'année 2005 et de verser pour les projets « nature et plein air » et « cirque » une subvention de respectivement 497 € et 3 163,50 € à la Fédération Culture et Liberté.
8.-	à l'unanimité	Fixe les taux de dotations scolaires au 1 <sup>er</sup> janvier 2006 pour les écoles maternelles et élémentaires publiques ainsi que pour les écoles maternelles et élémentaires associatives bilingues gérées par ABCM
9.-	à l'unanimité	Fixe à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2006, la participation annuelle de la Ville aux frais de fonctionnement pour les élèves Sarregueminois des classes maternelles et élémentaires de l'Institution Sainte Chrétienne
10.-	à l'unanimité	Emet un avis favorable au montant de l'indemnité de logement du Rabbin de Sarreguemines pour l'année 2006 tel que proposé par les Services Préfectoraux soit 2 383 € à la charge de la Ville
11.-	à l'unanimité	Décide de renouveler avec la Société 01 dB, pour une période de quatre ans à compter du 01/01/2006, le contrat de maintenance du sonomètre pour un coût annuel de 1 040 €HT

12.-	à l'unanimité	Fixe les tarifs applicables aux usagers horaires et abonnés du Parking du Moulin à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2006 et dès adaptation technique des équipements de péage
13.-	à l'unanimité	Décide <ul style="list-style-type: none"> <li>- de fixer la taxe due par les usagers dans les zones de stationnement payant sur voirie publique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et au fur et à mesure de l'adaptation des horodateurs</li> <li>- de fixer à 25 € le coût du forfait mensuel institué dans certaines zones à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006</li> <li>- de maintenir à 5 € le forfait/jour de neutralisation d'un emplacement payant (minimum de perception)</li> </ul>
14.-	à l'unanimité	<b>A</b> – Point retiré  <b>B</b> – Autorise le Député-Maire ou son Adjoint délégué à signer et à exécuter l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 19/2005 « extension de la Maison de Quartier Cité de la Forêt » lot n° 1 gros œuvre conclu avec la société U.T.G. de Forbach
15.-	à l'unanimité	Décide <ul style="list-style-type: none"> <li>- de prescrire la révision du PLU qui portera sur l'intégralité du territoire de la Ville de Sarreguemines conformément à l'article L 123-13 du Code de l'Urbanisme</li> <li>- que la concertation sera mise en œuvre de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>* information sur le lancement de la procédure par une insertion dans une publication municipale</li> <li>* réalisation d'une exposition avec mise à disposition d'un registre en Mairie pendant toute la phase d'étude</li> <li>* information auprès des Conseils de Quartier</li> <li>* organisation en Mairie de Sarreguemines de réunions de concertation avec les professionnels, les associations d'usagers et les autres collectivités selon un calendrier à déterminer</li> </ul> </li> <li>- de demander, conformément à l'article L 123-7 du Code de l'Urbanisme que les services de la DDE soient mis à la disposition de la Ville pour assurer la conduite de la procédure de révision du PLU</li> <li>- de désigner un cabinet d'urbanisme pour réaliser les études nécessaires dans le cadre de cette procédure de révision</li> <li>- de donner tout pouvoir à Monsieur le Député-Maire pour désigner l'organisme chargé des études liées à la révision du POS,</li> <li>- de donner délégation à Monsieur le Député-Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant la révision du PLU</li> <li>- de solliciter de l'Etat, conformément à l'article L 121-7 du Code de l'Urbanisme qu'une dotation soit allouée à la Ville de Sarreguemines pour couvrir les dépenses liées à cette procédure.</li> </ul>
16	à l'unanimité	Décide de céder à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences la propriété communale « Espace Entreprises » cadastrée section 72 n° 447/2 d'une contenance de 82 ares 50 au prix de 1 200 000 €

17	à l'unanimité	Autorise le Député-Maire à dénoncer le contrat « Petite Enfance » en cours avec effet rétroactif au 1 <sup>er</sup> janvier 2005 et à cosigner avec la Communauté d'Agglomération le contrat unique couvrant la période de 2005 à 2009 en maintenant l'existant et en prévoyant le transfert du Marmouset en multi accueil de 40 places.
18	à l'unanimité	Prend acte de la communication des renonciations à l'exercice du droit de préemption

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,

Céleste LETT

# VILLE DE SARREGUEMINES

## COMPTE RENDU

### DE LA 45e SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2005

- 1.- Approbation du compte rendu de la 44e séance du Conseil Municipal
- 2.- Opérations de fin d'année 2005
- 3.- Demandes d'avance sur subvention 2006
- 4.- Mise en non-valeur de produits irrécouvrables
- 5.- Programme des travaux d'investissement et d'entretien 2006 en forêt communale
- 6.- Projet de sensibilisation à la sécurité routière mené par des Conseillers Municipaux Jeunes – Attribution d'une subvention au Centre Socioculturel de Sarreguemines
- 7.- Prise en charge du loyer lié au logement occupé provisoirement par la Ludothèque
- 8.- Parking du centre multifonctionnel et parking du Moulin : consultation en vue d'une gestion déléguée
- 9.- Parking du Moulin – Résiliation de la convention d'assistance technique
- 10.- Réalisation d'un lotissement au quartier de Neunkirch « Les Vergers de Graefenthal »
- 11.- Délégation du Conseil Municipal au Maire – Communication
- 12.- Divers
  - A – Echange de terrains 2, rue de l'Egalité
  - B – Week-end « Sports en Famille » - Subvention à l'ASSO Omnisports
  - C – Actualisation de l'état des effectifs
  - D – Création d'une classe d'art dramatique

-----



**Extrait des décisions prises lors de la  
45<sup>e</sup> réunion plénière du  
Conseil Municipal du 19 décembre 2005**

**Le Conseil Municipal :**

1.-	à l'unanimité	Approuve le compte-rendu de la 44 <sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal
2.-	à l'unanimité	Décide d'apporter aux budgets principal et annexes de l'exercice 2005 les modifications permettant d'ajuster les crédits nécessaires en section de fonctionnement pour régler les dépenses engagées et ceux nécessaires à la réalisation des opérations d'ordre de chacune des deux sections ou entre les deux sections desdits budgets.
3.-	à l'unanimité	Décide de verser les avances sur subventions 2006 ci-après et d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2006 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Office de Tourisme de Sarreguemines : 50 000 €</li> <li>- Centre Communal d'Action Sociale : 180 000 €</li> <li>- A2IM – Poste CIVIS : 2 350 €</li> <li>- Ludothèque Beausoleil <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier d'Echasses : 5 685 €</li> <li>• Atelier Théâtre : 7 698 €</li> </ul> </li> <li>- Interassociation : 25 160 €</li> <li>- Centre Socioculturel : 15 056 €</li> </ul>
4.-	à l'unanimité	Décide d'admettre en non valeur les sommes figurant sur l'état de produits irrécouvrables n° 2/05 transmis par la Trésorerie Municipale d'un montant de 297,22 € TTC
5.-	à l'unanimité	- Approuve le programme des travaux d'investissement et d'entretien à réaliser en forêt communale de Sarreguemines pour l'exercice 2006 tel qu'il est proposé par le Chef de Division de l'Office National des Forêts en date du 13 octobre 2005 pour un montant total de 18 222 € HT  - décide de confier ces travaux à l'ONF entrepreneur et d'autoriser le Député-Maire ou l'Adjoint délégué à signer les devis correspondants.
6.-	à l'unanimité	Décide d'attribuer au Centre Socioculturel de Sarreguemines une subvention de 2 803 € pour le projet « sécurité routière ».
7.-	à l'unanimité	Décide d'attribuer à la Ludothèque Beausoleil une subvention complémentaire de 1 438 € au titre de son fonctionnement général.
8.-	à l'unanimité	- Décide du principe de l'exploitation du futur parking du centre multifonctionnel Sainte Croix en gestion déléguée et de proposer en option d'y adjoindre le parking du Moulin actuellement exploité en régie  - Autorise le Député-Maire ou son Adjoint délégué à engager la procédure de consultation publique et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de délégation de service public, et à entreprendre avec un ou des candidats ayant remis une offre de négociation des conditions de gestion du service pour présenter à l'assemblée celle des offres remplissant au mieux les conditions de la présente consultation.
9.-	à l'unanimité	Décide de résilier à sa prochaine échéance annuelle (soit au 01/04/06) le contrat d'assistance technique du 01/04/04 conclu avec VINCI Park Services, sauf à ce qu'intervienne avant cette date un avenant permettant à la Ville de résilier le contrat à tout moment moyennant un préavis d'un mois au cas où la gestion du parc serait confiée à un tiers.

10.-	à l'unanimité	Décide de réaliser un lotissement communal au quartier de Neunkirch dénommé « Les Vergers de Graefinthal » et portant sur les propriétés communales cadastrées section 55 N° 91 – 180 – 178 – 188 -189 et 267 représentant une emprise d'environ 67 ares et de solliciter l'autorisation de lotir permettant la réalisation des travaux.
11.-	à l'unanimité	Prend acte :  A - de la communication des renonciations à l'exercice du droit de préemption  B – de la notification à la Ville par le Tribunal Administratif, ordonnance n° 0403191 du 17/05/2005, qu'il n'y a pas lieu de statuer sur la requête de MM. LUDWIG et SCHMITT et de Mme FONDER c/Ville de Sarreguemines relative au recours en annulation « Acquisition par la commune d'un parc de stationnement ». Cette ordonnance n'a fait l'objet d'aucun appel.
12.- Divers	à l'unanimité	<p><b>A</b> - Décide de réaliser un échange de terrains avec les époux SCHMITT demeurant 2, rue de l'Egalité comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la ville cède au époux SCHMITT la parcelle cadastrée section 52 n° 288/50 d'une contenance de 0 a 58</li> <li>- les époux SCHMITT cèdent à la Ville, la parcelle cadastrée section 52 n° 287/51 d'une contenance de 0 are 03</li> </ul> <p>Les biens sont estimés chacun à 762,20 € l'are soit une soulte en faveur de la Ville de 419,20 €</p> <p><b>B</b> – Décide de reverser l'aide financière de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Moselle pour l'organisation du week-end « Sport en Famille », d'un montant de 2 540 € à l'ASSO Omnisports.</p> <p><b>C</b> – Décide d'actualiser l'état des effectifs dans le respect des dispositions du décret n° 2005-1344 à 2005-1346 du 28 octobre 2005 à effet au 1<sup>er</sup> novembre 2005 et de transformer un emploi d' « agent des services techniques » en emploi d' « agent de salubrité » à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.</p> <p><b>D</b> – Approuve l'ouverture d'une classe d'art dramatique au sein du Conservatoire Municipal et autorise Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer une convention de mise à disposition avec l'Association du Foyer Culturel dans le cadre d'une convention d'une durée de 3 ans d'un coût de 14 100 € (moyenne de 4 700 € par an).</p>

**Le compte-rendu intégral de cette séance peut-être consulté  
à la Direction Générale des Services à l'Hôtel de Ville**

Le Député-Maire,

Céleste LETT